

PROGRAMME DE FORMATION

Comprendre la notion de déficience intellectuelle. Clinique et accompagnement

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel impliqué dans l'accompagnement et la prise en charge de déficients intellectuels (enfants ou adultes) et désireux d'approfondir ses connaissances sur les données cliniques et l'image sociale de ce handicap.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Définir la notion de déficience intellectuelle des points de vue médical et social.

Identifier les axes majeurs de la prise en charge et de l'accompagnement du sujet déficient.

Programme

"Cette formation se propose d'aborder la notion de déficience intellectuelle sous différents angles (médical - social - psychologique) et d'envisager les différentes modalités de prise en charge et d'accompagnement qui en découlent.

- Approche historique de la déficience intellectuelle.
- Origines de la déficience intellectuelle (facteur génétique, atteintes organiques, pathologies psychiques, carences éducatives...).
- Troubles psychiques et retards associés.
- Approches thérapeutiques (médicale, cognitiviste, psychothérapeutique)."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.